



Bullein d'Informations Municipales



Bulletin d'informations de la Municipalité de Bize-Minervois - www.bizeminervois.fr
Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone mairie : 04 68 46 10 29

N°148
février 2019

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 5 février 2019,
principales décisions prises :*

UTILISATION PAR LES ÉCOLES DE BIZE DE LA PISCINE DE L'ESPACE DE LIBERTÉ À NARBONNE :

Validation de la convention signée avec le Grand Narbonne pour deux classes du cours moyen des écoles Paul Tournal et Lo Cigal aux 4^e trimestre 2018 pour 10 séances d'une heure. Coût de l'opération, y compris le transport : 2500 euros.

RECRUTEMENT D'UN EMPLOI D'ATSEM : À la suite de la démission de Véronique Mary, un recrutement à la fonction d'Assistant Territorial des Écoles Maternelles est organisé en vue de pourvoir à son remplacement. Une mission d'assistance est confiée au service « Aide au recrutement » du Centre de Gestion du Conseil départemental.

AUTORISATION EST DONNÉE AU MAIRE D'ENGAGER CERTAINES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

avant le vote du budget 2019, notamment réparations à la suite des inondations au camping/jardin public et au stade : 35 000 euros.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU GRAND NARBONNE

dans son programme « traversée et cœur de village » pour la réalisation d'une voie de liaison entre la rue René Houilleux et le chemin de Fontfresque, ainsi que pour l'aménagement d'un parking dit « des écoles ».

*Séance du 27 février 2019,
principales décisions prises :*

SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE DU VILLAGE :

De même que les années précédentes, une convention est conclue avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour la mise à disposition d'un pompier nageur-sauveteur pour la surveillance de la baignade du village du 6 juillet au 1^{er} septembre, tous les jours de 13h30 à 19h. Durant cette période, en dehors de cet horaire, la baignade est interdite dans ce plan d'eau. Coût pour la commune : 3 600€.

MANIFESTATION CULTURELLE «LA TEMPORA» :

Une convention sera signée avec le Grand Narbonne dans le cadre du dispositif culturel LA TEMPORA pour la production d'un spectacle gratuit

sur la Promenade, le jeudi 8 août 2019 à 21h30, intitulé «*Concert de Psychélectric Tarentelle par Radio tutti teat barilla sisters*».

Participation financière de la commune : 600€.

VENTE DE PARCELLE À LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA GARE :

Une parcelle de 700 m² sera vendue à une entreprise de commerce de voitures d'occasion en vue d'y construire un hangar et un parking.

COUPE DE BOIS DANS LE PECH :

Une coupe de pins verts sera vendus à l'automne 2019 dans une zone communale d'environ 3,5 hectares dans le Pech dans le secteur de la tour de guet de surveillance contre les incendies. L'opération sera effectuée sous la direction de l'Office National des Forêts.

LE PERMIS DE LOUER

Afin de lutter contre l'habitat indigne le Grand Narbonne instaure la demande d'autorisation de mise en location, dite «**permis de louer**» qui permettra à la commune de Bize de s'engager en anticipant les risques potentiels pour les locataires et leur assurer un logement digne. Il permettra d'agir à titre préventif et de responsabiliser et informer les bailleurs privés. Ce dispositif entrera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2019.

Les **propriétaires** auront l'obligation de faire une demande d'autorisation préalable de mise en location y compris pour une nouvelle mise en location, pour des logements loués meublés ou non, à titre de résidence principale (soit au minimum 8 mois par an).

Les **locataires** recevront obligatoirement ce «permis de louer» en annexe au bail souscrit.

Des aides seront possibles pour les rénovations avant mise en location.

Les premières informations aux propriétaires bailleurs sur ce dispositif seront données en mairie qui renverra ensuite au guichet unique RENOV'HABITAT :

habitat@legrandnarbonne.com - Tél. 04 68 65 41 68
Maison des services, 8 av. Maréchal Foch - Narbonne

COMMERCE ET ARTISANAT

Le maire et le Conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

Kevin Resplandy, location d'engin avec chauffeur,
terrassier - travaux publics, épareuse
kevin.resplandy@gmail.com - 06 11 69 25 81

Biz-Biz

**EMBELLIR LE CŒUR
DE NOTRE VILLAGE**



Venez créer des jardinières
originales pour les disposer sur
un parcours au cœur du village

Samedi 23 Mars de 9h30 à 12h30

Samedi 30 Mars de 9h30 à 12h30

Samedi 6 Avril de 9h30 à 12h30

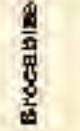
Jeudi 25 Avril 2019 de 9h30 à 17h

Grillade offerte par la Mairie

Samedi 13 Mai de 9h30 à 12h30

Samedi 15 Juin de 9h30 à 12h30

Rendez-vous à la promenade
à Bize-Minervois



Biz-Biz



Des animations pour jardiner,
créer, échanger, bricoler,
faire connaissance...

Préparez à l'avance
des objets à déposer

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas

à déposer pas à pas



Récupérons !

Nous collectons de jolis
objets pour réaliser de l'eau
(casserole, passoire, panier,
seau, arrosoir, caisse, boîte,
...), des supports (chaise,
banc, tabouret, guéridon, ...)
et des boîtes de plantes
murières.
Vous pouvez les déposer à la
brocante Brocables tous les
jours (sauf mercredi)
de 14h30 à 18h30.

une animation
avec toute assistance
est libre



De la belle brocante
à la belle brocante
en passant par
la belle brocante

plus d'informations
Mairie Brocables tél. 03 83 38 60 74